

La représentation des verbes dans un dictionnaire électronique : de la langue générale aux langues spécialisées

Michel Mathieu-Colas

▶ **To cite this version:**

Michel Mathieu-Colas. La représentation des verbes dans un dictionnaire électronique : de la langue générale aux langues spécialisées. Cahiers de Lexicologie, 2002, 81, pp.51-67. halshs-00126941

HAL Id: halshs-00126941
https://shs.hal.science/halshs-00126941

Submitted on 21 Nov 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Michel MATHIEU-COLAS
Laboratoire de linguistique informatique (LLI)
CNRS-Université Paris 13, Villetaneuse

LA REPRÉSENTATION DES VERBES DANS UN DICTIONNAIRE ÉLECTRONIQUE

De la langue générale aux langues spécialisées

Un dictionnaire électronique, qu'il soit monolingue ou bilingue, ne peut se satisfaire de la conception traditionnelle du mot, pris comme forme autonome indépendante de la syntaxe. Le traitement automatique des langues oblige au contraire à repenser l'outil lexicographique pour replacer les unités dans leur contexte. Le *principe de contextualité* que Frege définissait sur le plan logique est tout aussi valide du point de vue linguistique : c'est seulement *dans le cadre de la phrase* que les mots sont interprétables (et transposables dans une autre langue).

Dans cette perspective, nous voudrions insister ici sur le traitement des verbes et les modalités de leur représentation. Nous rappellerons, dans un premier temps, comment un dictionnaire de verbes peut et doit prendre en charge la description des phrases dont ils sont le noyau. Nous montrerons ensuite que les principes mis en place pour la représentation de la langue générale peuvent aussi s'appliquer, *mutatis mutandis*, aux langues spécialisées, ouvrant ainsi la voie à l'élaboration de dictionnaires d'un type nouveau.

1. Les schémas d'arguments

1.1. *La phrase élémentaire*

Suivant une tradition bien établie, tant chez les logiciens (Frege) que chez les linguistes (Tesnière, Fillmore, Harris), nous analysons toute phrase élémentaire en *prédicat* et *arguments*, le prédicat constituant le noyau sémantique et syntaxique de l'énoncé, et assurant la mise en relation des arguments nominaux.

C'est en particulier le verbe qui détermine le nombre et la construction des arguments :

PLEURER (verbe à 1 place) :	*Jean* PLEURE
ADMIRER (verbe à 2 places, constr. directe) :	*Jean* ADMIRE *Lise*
TÉLÉPHONER (verbe à 2 places, constr. indirecte) :	*Jean* TÉLÉPHONE À *Lise*
RACONTER (verbe à 3 places) :	*Jean* RACONTE *ses vacances* À *Lise*
CONDAMNER (verbe à 4 places[1]) :	*Le tribunal* CONDAMNE *Jean* À *trois mois de prison* POUR *conduite en état d'ivresse*

[1] Sur les constructions à quatre arguments, voir M. GROSS (2000).

(Des constatations semblables peuvent être faites pour les prédicats non verbaux[2].)

Les contraintes de sélection entre verbes et arguments peuvent être définies de manière plus précise, dès lors qu'on prend en compte la nature sémantique des arguments. Ce typage peut être effectué, à un premier niveau, en décrivant les sujets et les compléments en termes de « traits » syntactico-sémantiques[3], tels que :

humain	<hum> RÊVER	INTERPELLER <hum>
animal	<ani> METTRE BAS	DRESSER <ani>
végétal	<vég> POUSSER	PLANTER <vég>
inanimé concret	<inc> SE CASSER	PESER <inc>
etc.		

Toutefois, cette caractérisation s'avère souvent trop vague pour rendre compte du fonctionnement réel des verbes, c'est-à-dire de leur *emploi* au sein d'une phrase. Il ne suffit pas de dire que le verbe *déboutonner* implique un sujet « humain » et un objet « inanimé concret » :

<hum> DÉBOUTONNER <inc>

sous peine d'autoriser des phrases déviantes telles que :

**Le conducteur déboutonne le train*
**L'élève déboutonne son stylo*
**La pâtissière déboutonne un gâteau*
**Le maçon déboutonne la maison*

La délimitation des emplois exige une caractérisation plus fine des compléments en termes de classes sémantiques – ce que nous appelons des *classes d'objets* (G. GROSS, 1994 ; LE PESANT et MATHIEU-COLAS, 1998). Pour reprendre l'exemple précédent, on dira que le verbe *déboutonner* implique un nom de vêtement en position de complément :

<hum> DÉBOUTONNER <inc:vêt>

Le sujet des verbes peut aussi se prêter à ce type de caractérisation ; *tomber en panne* ne peut se dire de tout objet concret :

**La table est tombée en panne*
**Le dessert est tombé en panne*

---

[2] C'est le cas des adjectifs construits avec *être* et des substantifs prédicatifs « conjugués » par des verbes supports :

LOURD (1 argument) :	*le meuble est* LOURD
SUPÉRIEUR (2 arguments) :	*5 est* SUPÉRIEUR *à 3*
VOYAGE (1 argument) :	*Eve fait un* VOYAGE
CONSEIL (2 arguments) :	*Eve donne un* CONSEIL *à son mari*
RÉCIT (3 arguments) :	*Eve fait le* RÉCIT *de ses vacances à son mari*

[3] Principales abréviations utilisées : *hum* = humain (*humcol* = humain collectif) ; *ani* = animal ; *vég* = végétal ; *in* = inanimé (*inc* = inanimé concret) ; *loc* = locatif ; *tps* = nom de temps ; *évé* = nom d'événement ; *act* = nom d'action.

mais seulement d'un appareil <inc:appar> ou d'un moyen de transport <inc:mtr> *(le téléviseur, le camion est tombé en panne)*.

1.2. *Traitement de la polysémie*

Les remarques précédentes prennent tout leur sens dans la description de la *polysémie* (difficulté majeure pour l'apprentissage des langues comme pour le traitement automatique). S'il est vrai qu'un même verbe morphologique peut recouvrir une multitude d'emplois distincts (et autant de traductions), cette multiplicité peut être décrite avec rigueur et précision pour peu qu'on prenne le soin d'identifier les arguments et de les « typer » sémantiquement. Les exemples suivants illustrent ce principe.

abattre :

<hum> abattre <vég:arbre>	*On a abattu le prunier*
<hum> abattre <inc:avion>	*La DCA a abattu le bombardier*
<hum> abattre <ani>	*Le boucher a abattu les bœufs*
<hum> abattre <hum>	*Le malfaiteur a abattu un otage*

conduire :

<hum> conduire <hum> Prép <loc>	*Jean conduit son petit frère à l'école*
<hum> conduire <inc:mtr>	*Jean conduit un semi-remorque*
<loc:voie> conduire Prép <loc>	*Cette route conduit à la ville*
<hum> se conduire Adv	*Jean se conduit correctement*
<mtr> se conduire Adv	*Cette voiture se conduit facilement*

descendre :

<hum> descendre <loc:voie>	*Il a descendu le fleuve*
<hum> descendre <hum>	*Il a descendu le malfaiteur*
<hum> descendre <inc:boisson>	*Il a descendu trois whiskies d'affilée*
<hum> descendre de <humcol>	*Il descend d'une grande famille*
<hum> descendre de <inc:mtr>	*Il est descendu de l'autobus*

remonter :

<hum> remonter <inc:mécanisme>	*Il a remonté sa montre*
<hum> remonter <loc:voie>	*Il a remonté la rue*
<hum> remonter <inc:vêt>	*Il a remonté son pantalon*
<évé> remonter à <tps>	*Cet accident remonte à deux ans*

On opposera ainsi :

<inc> se casser	*Le vase s'est cassé*
<hum> se casser	*Mon copain s'est cassé* (fam.)
<hum> enfiler <inc:vêt>	*Il a enfilé son pull*
<hum> enfiler <loc:voie>	*Il a enfilé le couloir*

<hum> commander <inc:plat>	*Il commande un dessert*
<hum> commander <humcol>	*Il commande un régiment*

Cette analyse des emplois verbaux en termes de contexte associe, on le voit, des critères syntaxiques (nombre d'arguments / régime direct ou indirect) et sémantiques (traits et classes). Les deux types de paramètres sont nécessaires pour la définition des *schémas d'arguments*, qui permettent la formalisation des types de phrases.

Chaque emploi étant identifié sans ambiguïté, la description lexicographique gagne en précision, à tous les niveaux de l'analyse. Cela vaut en particulier pour la synonymie (G. GROSS, 1998) et pour l'antonymie. Dès lors qu'un verbe est polysémique, les synonymes et les antonymes ne peuvent être identifiés indépendamment des emplois :

Il a DESCENDU *le malfaiteur*	**syn**. *Il a* TUÉ *le malfaiteur*
Il a DESCENDU *trois whiskies*	**syn**. *Il a* BU *trois whiskies*
Il a DESCENDU *le fleuve*	**ant**. *Il a* REMONTÉ *le fleuve*

La méconnaissance de ce principe générerait des phrases étranges (**Il a bu le malfaiteur ; *Il a remonté trois whiskies ; *Il a tué le fleuve*…).

On saisit l'importance de ce type d'analyse pour le traitement automatique de la traduction (dont la problématique est proche de celle de la synonymie). Supposons qu'on veuille traduire : *il a enfilé un pull*. Pour traiter correctement le verbe *enfiler*, il faut et il suffit que le système possède les deux informations suivantes :

— codage du mot *pull* en tant que nom de <vêtement> ;
— introduction d'une règle contextuelle précisant la traduction du verbe *enfiler* quand le sujet désigne un vêtement.

Symétriquement, la prise en compte des schémas verbaux permet de désambiguïser les noms polysémiques en position d'arguments. Sachant que le mot *bureau* doit être traduit différemment selon qu'il désigne un meuble, une pièce ou un collectif humain, il suffit de tenir compte des contraintes de sélection du verbe pour choisir la bonne interprétation :

fabriquer <inc>	*fabriquer un bureau*	(= meuble)
aménager <loc>	*aménager un bureau*	(= pièce)
élire <hum>	*élire un bureau*	(= humain collectif)

Il n'est pas jusqu'à la morphologie qui ne puisse tirer profit de cette analyse des emplois verbaux. Certaines formes conjuguées dépendent étroitement des emplois : le verbe *pleuvoir* n'admet le pluriel qu'avec certains types de sujets *(les obus, les coups, les mauvaises nouvelles pleuvaient)*. Quant à la dérivation, elle exige, pour être décrite valablement, la prise en compte des emplois verbaux associés :

— *commande* se dit pour un plat, *commandement* pour un humain collectif (et non l'inverse : **la commande d'un régiment, *le commandement d'un dessert*) ;

— si *abattoir* vaut seulement pour les animaux, *abattage* s'applique aussi aux arbres, alors qu'aucun des deux ne se dit des avions ;

— on parlera de la *descente* ou de la *remontée* d'un *fleuve*, non de la *descente* d'un malfaiteur ou de la *remontée* d'un pantalon ; etc.

Ces éléments confirment les observations précédentes : s'agissant des verbes – et plus généralement des prédicats –, les entrées d'un dictionnaire électronique ne peuvent être que des phrases (des schémas d'arguments).

1.3. *Modalités de représentation*

Pour ce qui est de la forme du dictionnaire, elle dérive directement du modèle adopté pour les tables de bases de données : chaque entrée constitue un « enregistrement », cependant que la description est répartie en une série de « champs » (rubriques) strictement définis. Cela donne par exemple, pour les emplois des verbes *descendre* et *remonter* décrits plus haut :

N_0	verbe	$Prép_1$	N_1	synonymes	exemples
hum	**descendre**		loc:voie		*Jean a descendu le fleuve*
hum	**descendre**		hum	tuer, abattre	*Jean a descendu le malfaiteur*
hum	**descendre**		inc:boisson	boire	*Jean a descendu trois whiskies*
hum	**descendre**	de	humcol	provenir de	*Jean descend d'une grande famille*
hum	**descendre**	de	inc:mtr		*Jean est descendu de l'autobus*
hum	**remonter**		inc:mécanisme		*Jean a remonté sa montre*
hum	**remonter**		loc:voie		*Jean a remonté la rue*
hum	**remonter**		inc:vêt		*Jean a remonté son pantalon*
évé	**remonter**	à	tps	dater de	*Cet accident remonte à deux ans*

Les mêmes informations peuvent être visualisées dans d'autres formats structurellement équivalents, notamment sous forme de fiches (le mode « formulaire » des gestionnaires de bases de données) :

VERBE : **descendre** N_0 : hum $PRÉP_1$: N_1 : loc:voie SYNONYMES : EXEMPLE : *Jean a descendu le fleuve*	VERBE : **descendre** N_0 : hum $PRÉP_1$: N_1 : hum SYNONYMES : tuer, abattre EXEMPLE : *Jean a descendu le malfaiteur*
VERBE : **descendre** N_0 : hum $PRÉP_1$: N_1 : inc:boisson SYNONYMES : boire EXEMPLE : *Jean a descendu trois whiskies d'affilée*	VERBE : **descendre** N_0 : hum $PRÉP_1$: de N_1 : humcol SYNONYMES : provenir de EXEMPLE : *Jean descend d'une grande famille*

Nous utilisons souvent aussi, pour des raisons de compacité, un format linéaire où les rubriques sont délimitées par des séparateurs[4], par ex. l'antislash (\ ), et repérées par des identificateurs de champs :

descendre\N0:hum\P1:\N1:loc<voie>\Sy:\Ex:*Jean a descendu le fleuve*
descendre\N0:hum\P1:\N1:hum\Sy:tuer, abattre\Ex:*Jean a descendu le malfaiteur*
descendre\N0:hum\P1:\N1:inc<boisson>\Sy:boire\Ex:*Jean a descendu trois whiskies*
descendre\N0:hum\P1:de\N1:humcol\Sy:provenir de\Ex:*Jean descend d'une grande famille*
descendre\N0:hum\P1:de\N1:inc<mtr>\Sy:\Ex:*Jean est descendu de l'autobus*

Ces différentes présentations ne constituent que des variantes (il est aisé, informatiquement, de passer de l'une à l'autre). Quelle que soit la forme, c'est la même structuration qui articule ici et là la description.

Le format ainsi conçu permet d'ajouter autant de champs qu'il est nécessaire, aussi bien du point de vue morphologique (conjugaison, dérivation) que sur le plan syntaxique (transformations) et sémantique (classe du verbe[5], synonymes, antonymes). Les traductions peuvent y être introduites d'autant plus facilement que chaque emploi est défini avec précision.

2. Des verbes généraux aux verbes spécialisés

Les principes que nous venons d'exposer ont été élaborés et expérimentés dans le cadre de la langue générale, aussi bien pour le français que dans une perspective bilingue[6]. Nous voudrions montrer à présent comment le même modèle permet de repenser la description et le traitement des langues spécialisées. Notre démarche est sur ce point complémentaire de celle de P. LERAT (1995, 2000, 2002).

Nous nous heurtons ici à la conception traditionnelle de la « terminologie », qui tend à privilégier la représentation conceptuelle des domaines décrits. Dans cette optique, une langue de spécialité se réduit plus ou moins à un ensemble de *termes* articulés entre eux sur le plan référentiel et/ou notionnel. La manifestation la plus visible de cette réduction est la *sous-représentation des verbes* (et des adjectifs) dans la plupart des dictionnaires spécialisés : les noms, simples ou composés, prédominent très largement.

Cette pratique est contraire à la nature du langage, comme l'a bien montré LERAT (1995). Les langues spécialisées, pas plus que la langue générale, ne sauraient se réduire à des nomenclatures de termes ou à des réseaux conceptuels : elles constituent des « langues », au

[4] Il faut choisir avec soin le séparateur. Nous nous sommes longtemps servis du slash (/), mais il présente l'inconvénient de figurer lui-même dans certaines unités lexicales (p. ex. *une mesure à ¾*), tout comme la virgule (*par-ci, par-là*). Le point-virgule et l'antislash sont de meilleurs séparateurs.

[5] Un des programmes du LLI est la constitution de classes syntactico-sémantiques de verbes (verbes de mouvement, de perception, de création, de parole, d'opérations intellectuelles, d'opérations techniques, etc.).

[6] Voir notamment les projets associant le LLI et le CIS de Munich pour le français et l'allemand (Guenthner 1998), le projet *Matchpad* de la Communauté européenne pour la relation entre le français, le hongrois et le polonais, ainsi que le projet *Platon* (LLI et Université Aristote de Thessalonique) pour le français et le grec.

sens propre du terme, et ces langues se réalisent dans des discours et dans des textes[7]. Le chimiste, le juriste, le médecin, l'historien disent et écrivent des *phrases* qui, pour être adaptées à leurs domaines respectifs, n'en comportent pas moins, comme toute phrase qui se respecte, des prédicats, et donc des verbes…

S'interroger sur le statut des verbes dans les langues spécialisées n'est donc pas un acte innocent. C'est refuser la réduction du langage au statut de « reflet » d'un monde référentiel, pour mettre au premier plan de l'analyse la dimension linguistique, telle qu'elle se donne à lire dans les textes. Prendre au sérieux les verbes, c'est reconnaître le statut discursif des énoncés et se donner pour tâche leur description, quel que soit le domaine technique envisagé. On en devine les avantages pour le traitement automatique, à commencer par la traduction.

L'analyse que nous proposons ici comporte deux étapes : (i) l'identification des verbes propres à un domaine ; (ii) leur analyse en termes de schémas d'arguments.

2.1. *Identification des verbes « spécialisés »*

Partons d'un exemple simple, extrait d'un manuel d'informatique[8] :

> Dans Word, un paragraphe *correspond* à toute quantité de texte, de graphismes, d'objets (comme des équations ou des graphiques) et d'autres éléments, *suivie* d'une marque de paragraphe. Vous *insérez* une marque de paragraphe chaque fois que vous *appuyez* sur ENTRÉE. Si les marques de paragraphe n*'apparaissent* pas à l'écran, *cliquez* sur le bouton « *Afficher/Masquer* » de la barre d'outils Standard pour les *afficher*.

Nous soulignons ici les verbes, pour mieux mettre en évidence leur hétérogénéité. Il est possible de distinguer ici trois types d'unités :

(a) des **verbes généraux** non spécifiques du domaine (par ex. *correspondre* ou *suivie*) ;

(b) des **verbes strictement spécialisés**, au sens restreint du terme, ce qui signifie qu'ils sont monosémiques et apparaissent exclusivement dans le cadre du domaine (le verbe *cliquer*, dans l'usage actuel, ne s'emploie qu'en informatique et se prête à la composition : *double-cliquer*) ;

(c) des **emplois spécialisés de verbes généraux**, autrement dit des verbes polysémiques issus de la langue générale, mais qui prennent un sens particulier dans la spécialité : on *insère* un élément dans un document informatique (de nombreux logiciels comportent un menu *Insertion*), on *appuie sur* une touche de clavier (anglais *to press*), on *affiche* ou on *masque* un objet à l'écran (les deux antonymes désignent des commandes, symbolisées dans cet exemple par un bouton).

La même pluralité se retrouve, à des degrés divers, dans tous les textes spécialisés. D'autres structures peuvent s'ajouter :

---

[7] J. HUMBLEY (1993) signale déjà quelques dictionnaires spécialisés de conception plus « syntaxique » : le *Vocabulaire combinatoire de la CFAO mécanique* de Cl. Lainé, le *Lexique de cooccurrents : bourse - économie* de B. Cohen et le *Dictionnaire contextuel de français pour la géologie* de l'équipe du CREDIF. Mais cette démarche est encore minoritaire.

[8] *Microsoft Word (version 6.0) : Guide de l'utilisateur*, Microsoft Corporation, 1994, p. 150.

(d) des **verbes spécialisés repris par la langue générale** (emplois figurés), ce qui représente une structure symétrique de (c) : *aseptiser, ausculter, cicatriser, immuniser, ulcérer, vacciner*, verbes d'origine médicale, s'emploient aussi au figuré ;

(e) des **verbes « polyspécialisés »**, *i.e.* des verbes polysémiques à cheval sur plusieurs domaines, mais non représentés dans la langue générale : *lifter* se rencontre à la fois au tennis et en chirurgie, *dialyser* s'emploie en chimie et en médecine, *instrumenter* se dit en droit, en musique, dans le domaine du forage, de la pétrochimie, et dans la langue du bâtiment et des travaux publics (GDEL).

Cette typologie appelle plusieurs remarques.

Le type (a) – et lui seul – reste extérieur aux domaines décrits. On notera toutefois que, du point de vue quantitatif, les verbes non spécifiques, et plus généralement les mots de la langue générale, abondent dans les textes spécialisés. Qu'il s'agisse d'informatique, de droit, de finance ou d'aéronautique, les textes puisent dans le fonds commun de la langue. La conséquence pratique (et souvent méconnue) de cet enracinement, c'est l'impossibilité de traiter une langue technique en faisant abstraction de la langue générale. Celle-ci est présente partout, elle irradie dans tous les domaines. La mauvaise qualité de certaines traductions techniques s'explique souvent, en autres, par la méconnaissance de la langue commune.

Le type (b), à l'inverse, est le plus évident du point de vue de la spécialisation. Des verbes comme *cautériser* ou *hospitaliser* affichent clairement leur appartenance médicale. Il en irait de même pour *promulguer* (en droit), *incrémenter* (en informatique), etc. Si ces verbes n'apparaissent pas en entrée dans les dictionnaires techniques, ils sont évoqués indirectement par leurs dérivés, eux-mêmes le plus souvent monosémiques (*cautérisation, promulgation, incrémentation*). Le paradoxe est que les verbes strictement spécifiques sont relativement rares, même si l'indice de rareté peut varier selon les domaines. Prenons l'exemple de la musique : des verbes aussi caractéristiques que *composer, orchestrer, harmoniser, transposer, moduler, accompagner, jouer, interpréter, déchiffrer* possèdent aussi (au minimum) un sens non musical. Les verbes monosémiques – tels que *solfier* – sont beaucoup moins nombreux.

Le type (e), caractérisé par la polyspécialisation, est quant à lui exceptionnel. La juxtaposition directe de plusieurs emplois techniques, sans le relais de la langue générale, reste un phénomène exceptionnel.

Restent les verbes associant emplois spécialisés et emplois généraux – les types (c) et (d). Ils ne se distinguent l'un de l'autre que du point de vue diachronique, selon que le glissement sémantique s'est opéré par spécialisation ou par extension de sens (emplois figurés). Et l'emploi « général » n'est pas toujours le plus fréquent (voir l'exemple de *dévitaliser*[9]).

Le type (c), largement prédominant si l'on fait abstraction des verbes (a) non spécifiques, mérite un examen attentif. Le fait qu'un emploi spécialisé provienne de la réinterprétation d'un verbe général rend parfois difficile son identification : il peut, si l'on n'y prend garde, passer inaperçu (confusion avec le type a). On pourrait croire, à première vue, que l'emploi

[9] Le verbe apparaît dès le XIX^e^ siècle dans un sens général (cf. J.-B. Richard en 1842 : « faire cesser, ôter, détruire, perdre la vitalité, les principes de vie, de durée », cité par le *TLF*), et il garde cette valeur chez certains écrivains. La spécialisation dentaire ne date, quant à elle, que du début du XX^e^ siècle (1922) ; c'est pourtant cet emploi qui est de loin le plus fréquent (le seul connu du *Petit Robert* ou du *Lexis*). Il y a ici un paradoxe : les termes « rares » non spécialisés sont souvent rattachés à la langue « courante »…

informatique du verbe *ouvrir* n'a rien de particulier, d'autant qu'il a pour antonyme le verbe *fermer*, comme dans la langue générale. Seul le contexte permet de mettre en évidence l'appartenance de ces mots à des paradigmes très particuliers : on peut *ouvrir* ou *fermer* un fichier, mais aussi le *créer*, le *copier* ou le *détruire* ; on peut *ouvrir* ou *fermer* une fenêtre, mais aussi l*'agrandir*, la *déplacer* ou même la *réduire* (ce qui n'aurait guère de sens hors du contexte informatique). De la même façon, les emplois médicaux du verbe *donner – donner un médicament, donner* n *jours d'arrêt* – dissimulent, sous leur simplicité apparente, des propriétés sémantiques originales. Quand le médecin « donne » un médicament, ce n'est pas lui qui le transmet physiquement, il faut l'acheter et le payer (il ne s'agit donc pas d'un « don ») et nul ne songe à le lui rendre ! Le synonyme est ici *prescrire,* et la *prescription* prend la forme d'une *ordonnance.*

Du point de vue combinatoire, la juxtaposition des emplois peut mettre en jeu des formes plus ou moins complexes de polysémie, selon plusieurs paramètres :

— le nombre d'emplois dans la langue générale. Les verbes les plus fréquents se prêtent à des spécialisations de sens :

> *faire*, dans *2 et 2* FONT *4* (math.) ou *la rente* FAIT *« tant »* (banq. et bours.)
> *prendre*, dans PRENDRE *un pion* (aux échecs ou aux dames)
> *saisir*, dans SAISIR *un texte* (inform.), *un tribunal* (dr.), *un aliment* (culin.)
> etc.

Parmi les 43 emplois du verbe *remettre* identifiés par R. MARTIN (1994) dans le *TLF* figurent des sens techniques assez pointus :

> REMETTRE *des fils* (text., opération du *remettage*)
> REMETTRE *un cheval* (équit.)
> REMETTRE (SE) (chasse, en parlant des oiseaux ; syn. *se remiser*)

— le nombre de domaines de spécialisation. Ce facteur n'est pas toujours lié au précédent, le nombre d'emplois spécialisés n'étant pas nécessairement proportionnel à la richesse polysémique du verbe général. Un verbe comme *abaisser* autorise à lui seul, selon le *GDEL*, sept spécialisations (algèbre, arithmétique, chorégraphie, cuisine et pâtisserie, géométrie, musique).

— la possibilité de « polysémie interne » à l'intérieur de certains domaines. C'est ainsi qu'en médecine, le verbe *suivre* peut donner lieu à deux structures complémentaires :

> <hum:médecin> *suivre* <hum:patient> (souvent au passif : *être suivi par*)
> <hum:patient> *suivre* <in:traitement>

2.2. *Exemples d'analyse*

C'est ici que nous retrouvons l'intérêt des schémas d'arguments. Ils représentent le moyen le plus efficace pour caractériser les emplois spécialisés. Dire que les verbes *abaisser, encaisser* ou *revenir* prennent une valeur particulière dans les domaines respectifs de la géométrie, du football ou de la cuisine n'a de signification que si l'on précise, dans chaque cas, le contexte d'emploi :

on ABAISSE *une perpendiculaire*
un joueur ENCAISSE *un but*
un cuisinier FAIT REVENIR *un aliment*

Il ne suffit pas de dire que le verbe *couper* se retrouve dans plusieurs langues spécialisées (art vétérinaire, céramique, chirurgie, circulation et infrastructure routières, coiffure, couture, danse, escrime, géométrie, gravure, habitation, jeux de cartes, médecine, métrique, mines, œnologie, papeterie, tennis, sylviculture, télécommunications, textile, etc.) en indiquant, dans chaque cas, la signification – et au besoin la traduction – appropriée. Il convient de *décrire* la construction du verbe et la nature de ses arguments, sous l'une ou l'autre des formes que nous avons mentionnées :

N_0	verbe	N_1	$Prép_2$	N_2	dérivés	domaines[10]
coiffeur	couper	cheveux, barbe	à	hum	*coupe*	coiff.
chirurgien	couper	membre	à	hum		chir.
vétérinaire	couper	animal				méd.vét.
tailleur	couper	vêtement			*coupe*	cout.
potier	couper	pâte			*coupage*	céram.
poète	couper	vers			*coupe*	métriq.
danseur	couper				*coupé*	danse
joueur	couper	balle			*coupé*	tenn.
joueur	couper	cartes			*coupe*	cartes
joueur	couper	carte	avec	atout	*coupe*	cartes
mineur	couper	minerai				mines
hum	couper	vin	avec	liquide	*coupage*	œnol.
hum	couper	pièce	par	cloison		habit.
hum	couper	passage	dans	texte, œuvre	*coupure*	édit., art
hum	couper	texte, œuvre			*coupure*	édit., art
hum	couper	arbres			*coupe*	sylvic.
hum	couper	communication				télécomm.
hum	couper	fièvre	avec	remède		méd.
hum	couper	voie				circul.
voie	couper	voie				infra.rout.
ligne	couper	ligne	en	point		géom.
lignes	se couper		en	point		géom.
étoffe	se couper					text.
cheval	se couper					méd.vét.

Sans être exhaustif, ce tableau donne une idée des possibilités de représentation des constructions verbales en fonction des domaines. Le *dégroupement* des emplois permet une description plus rigoureuse de la polysémie (cf. MATHIEU-COLAS, 1996). Il souligne en

[10] Pour le codage des domaines, voir BUVET et MATHIEU-COLAS (1999).

particulier la distribution irrégulière des dérivés : *coupe, coupé, coupage, coupure* ne s'emploient pas indifféremment.

Notre formalisation pose toutefois un problème, si l'on regarde dans le détail la désignation des arguments (*cheveux, membre, animal, vêtement*…). Il serait idéalement souhaitable, et plus satisfaisant d'un point de vue théorique, que notre langage de description puise dans une liste close et parfaitement codée, comme le sont d'ores et déjà les traits et les grandes classes que nous avons constituées (vêtements, voies de communication, arbres, etc.). Mais la richesse du langage déborde ce cadre trop strict et nous contraint, au moins provisoirement, à choisir les termes les plus appropriés pour le typage des arguments (*cheveux, pâte, fièvre*…). Nous ne nous dissimulons pas les difficultés qui en résultent pour un traitement automatique, mais il nous semble préférable, dans l'état actuel des travaux, de coller au plus près à la réalité linguistique. Les schémas d'arguments doivent correspondre, avant toute chose, à l'usage effectif.

Une autre difficulté touche aux problèmes de frontière. Si certaines acceptions relèvent à l'évidence de langues spécialisées (voir par ex., pour *couper*, les domaines de la céramique, de la danse, des mines ou de la médecine vétérinaire ; les significations sont opaques pour le profane), on pourrait s'interroger quant au degré de spécialisation d'autres emplois : des expressions comme *couper les cheveux* ou *couper les cartes* ne renverraient-elle pas plutôt à la langue générale ? Et s'il est vrai que le *GDEL* traite ces expressions-là comme des termes techniques, il maintient dans la partie « langue courante » l'emploi du verbe en chirurgie, en œnologie, dans le domaine des télécommunications ou dans celui de l'habitat. Où finit la langue générale, où commencent les spécialités ?

Nous penchons quant à nous pour une double appartenance, et admettons qu'un emploi tel que *couper les cheveux* puisse relever *à la fois* de l'usage courant et de la langue de la coiffure – même si, en l'occurrence, aucune nuance de sens ne semble séparer l'emploi technique (point de vue du coiffeur) de l'emploi usuel (point de vue de l'homme ordinaire). La présence de ce verbe est aussi légitime dans un dictionnaire de langue générale que dans un ouvrage spécialisé[11].

La question ne se pose guère dans la pratique, dès lors qu'on mène l'exploration domaine par domaine. Le point de vue onomasiologique nous semble ici plus efficace que la perspective sémasiologique illustrée par le tableau précédent. Il s'agit de savoir, pour chaque spécialité, quels sont les verbes caractéristiques. Nous voudrions illustrer l'intérêt de cette approche en présentant, pour terminer, quelques échantillons extraits des domaines de l'informatique, de la Bourse et de la médecine (nous renvoyons, pour le domaine juridique, aux travaux de P. LERAT, 2000, 2002).

[11] Cf. LERAT (2001), à propos du droit : certains verbes tels que *confisquer, congédier, embaucher*, etc. « dénomment des opérations courantes dans la vie sociale, mais en même temps ce sont des actes qui engagent par leurs 'effets de droit'. Il est donc compréhensible à la fois que le *TLF* ne les signale pas comme juridiques et que les dictionnaires du droit les prennent en compte... »

2.2.1. *Verbes de l'informatique*

Exemples de verbes strictement spécialisés :

N_0	Verbes	P_1	N_1	P_2	N_2	Dérivés
hum	**cliquer**	sur	loc:partie de l'écran			*clic*
hum:programmeur	**déboguer**		in:programme			*débogage*
hum	**formater**		inc:disque			*formatage*
hum:programmeur	**incrémenter**		in:variable			*incrémentation*
hum	**télécharger**		in:données	sur	in:machine	*téléchargement*

Exemples de spécialisation de verbes généraux :

N_0	Verbes	P_1	N_1	P_2	N_2	Dérivés
in:programme	**accéder**	à	loc:mémoire			*accès*
in:programme	**adresser**		loc:mémoire			*adressage*
hum	**agrandir**		loc:fenêtre			*agrandissement*
hum	**appuyer**	sur	inc:touche			
in:virus	**attaquer**		inc:machine			*attaque*
in:programme	**compiler**		in:instructions			*compilation,-eur*
hum	**créer**		in:fichier			*création*
in:programme	**détecter**		in:virus			*détection*
hum:programmeur	**déclarer**		in:variable			*déclaration*
inc:machine	**exécuter**		in:programme			*exécution*
hum	**extraire**		in:informations	de	in:base de données	*extraction*
hum	**fermer**		in:fichier			*fermeture*
in:virus	**infecter**		inc:machine			
in:programme	**interpréter**		in:instructions			*interpréteur*
hum	**interroger**		in:base de données			*interrogation*
hum	**lancer**		in:programme			*lancement*
hum	**naviguer**	sur	loc:Internet			*navigation*
hum	**ouvrir**		in:fichier			*ouverture*
hum	**programmer**					*programmation*
hum	**programmer**		inc:machine			*programmation*
hum	**saisir**		in:texte			*saisie*
hum	**surfer**	sur	loc:Internet			*(surf)*
in:programme	**traiter**		in:données			*traitement*

2.2.2. *Verbes du domaine de la Bourse*

Il existe très peu de verbes exclusivement « boursiers » (tels que *surpondérer* ou *surperformer*, sans parler de *boursicoter*…). On observe à l'inverse un goût marqué de la Bourse pour la métaphore, comme dans ces trois exemples relevés dans des bulletins : *Le Crédit Lyonnais* TUTOIE *les 42,5 euros ; le Nasdaq* PLOMBE *le CAC 40 ; Wall Street* DÉVISSE.

Exemples de spécialisation de verbes généraux :

N_0	Verbes	P_1	N_1	P_2	N_2	dérivés
in:marché, indice, action	**abandonner**		n %			
hum	**abandonner**		in:option			*abandon*
hum	**alléger**		in:position			
hum:spéculateurs	**attaquer**		humcol:société			*attaque*
humcol:société	**attribuer**		in:actions	à	hum:actionnaires	*attribution*
in:marché, indice, action	**baisser**	de	n %			*baisse, baissier*
in:marché, indice, action	**céder**		n %			
in:marché, indice, action	**chuter**	de	n %			*chute*
humcol:société	**émettre**		in:obligation			*émission*
hum	**exécuter**		in:ordre			*exécution*
hum	**exercer**		in:droit, option			
humcol	**fixer**		in:cours			*fixation*
in:cours	**fluctuer**					*fluctuation*
humcol:société	**lancer**		in:opération	contre	humcol:société	
hum	**lever**		in:option			*levée*
hum	**placer**		in:argent			*placement*
in:marché	**replier (se)**	de	n %			*repli*
humcol	**soutenir**		in:cours			*soutien*

2.2.3. *Verbes de la médecine*

Exemples de verbes strictement spécialisés[12] :

N_0	Verbes	N_1	Dérivés	Spécialités
hum:médecin	**cautériser**	inc:plaie	*cautérisation*	thérap.
hum:dentiste	**cautériser**	inc:dent	*cautérisation*	odont.
hum:médecin	**hospitaliser**	hum:patient	*hospitalisation*	
hum:médecin	**néphrectomiser**	hum:patient		néphrol.,chir.
inc:plaie	**suppurer**		*suppuration*	pathol.
inc:plaie	**surinfecter (se)**		*surinfection*	pathol.
inc:plaie	**surinfecté (être)**		*surinfection*	pathol.
hum:chirurgien	**trépaner**	hum:patient	*trépanation*	chir.
hum:chirurgien	**trépaner**	inc:boîte crânienne, os	*trépanation*	chir.

[12] Cf. GROSS et MATHIEU-COLAS (2001). La description des verbes de la médecine a été entreprise en collaboration avec J.-C. André, du LLI.

Exemples de spécialisation de verbes généraux :

N_0	Verbes	P_1	N_1	P_2	N_2	Dérivés
humcol	**admettre**		hum:patient	à, dans	loc:hôpital	*admission*
hum:médecin	**administrer**		inc:médicament	à	hum:patient	*administration*
évé:maladie	**affecter**		hum:patient			*affection*
inc:médicament	**agir**	sur	inc:organisme			*action*
état	**aggraver (s')**					*aggravation*
hum	**arrêter**		in:traitement			*arrêt*
hum:médecin	**arrêter**		hum:patient	pour	tps:durée	*arrêt*
hum:médecin	**arrêter**		évé:hémorragie			*arrêt*
hum:fœtus	**bouger**					
hum:médecin	**consulter**					*consultation*
hum:patient	**consulter**		hum:médecin			*consultation*
hum:médecin	**couronner**		inc:dent			
inc:dent	**déchaussé (être)**					*déchaussement*
inc:dent	**déchausser (se)**					*déchaussement*
hum:médecin	**déclencher**		évé: accouchement			*déclenchement*
inc:médicament	**dégager**		inc:nez, gorge, bronches			*dégagement*
hum:médecin	**donner**		inc:médicament	à	hum:patient	
hum:médecin	**donner**		tps:période d'arrêt	à	hum:patient	
hum:médecin	**endormir**		hum:patient			
hum:médecin	**examiner**		hum:patient			*examen*
hum:médecin	**prélever**		inc:organe			*prélèvement*
hum:médecin	**prélever**		inc:sang, excrétions			*prélèvement*
hum:patient	**prendre**		inc:médicament			*prise*
hum:médecin	**prescrire**		inc:médicament	à	hum:patient	*prescription*
état:douleur, maladie	**réveiller (se)**					*réveil*
hum:patient	**réveiller (se)**					*réveil*
hum:médecin	**suivre**		hum:patient			*suivi*
hum:patient	**suivre**		in:traitement			

Tel est notre projet : construire des dictionnaires associant étroitement lexique, syntaxe et sémantique afin de rendre compte, aussi rigoureusement que possible, de l'emploi des mots en contexte. Cela vaut aussi bien pour les langues spécialisées que pour la langue générale.

BIBLIOGRAPHIE

BUVET, Pierre-André et Michel MATHIEU-COLAS (1999) : « Les champs *domaine* et *sous-domaine* dans les dictionnaires électroniques », *Cahiers de Lexicologie*, 75, 1999-2, p. 173-191, Paris, Didier Erudition.

GROSS, Gaston (1994) : « Classes d'objets et description des verbes », *Langages,* 115, p. 15-30, Paris, Larousse.

GROSS, Gaston (1998) : « Pour une véritable fonction 'synonymie' dans un traitement de texte », *Langages,* 131, p. 103-114, Paris, Larousse.

GROSS, Gaston et Michel MATHIEU-COLAS (2001) : « Description de la langue de la médecine », *Meta*, vol. 46, n°1, p. 68-81, Presses de l'Université de Montréal.

GROSS, Maurice (2000) : « Verbes à trois compléments essentiels », in *Lexique, Syntaxe et Sémantique,* Mélanges offerts à Gaston Gross, *Bulag*, n° hors série, Centre Tesnière, Besançon, pp. 199-210.

GUENTHNER, Franz (1998) : « Constructions, classes et domaines : concepts de base pour un dictionnaire électronique de l'allemand », *Langages,* 131, p. 45-55, Paris, Larousse.

HUMBLEY, John (1993) : « Exploitation d'un vocabulaire combinatoire : syntaxe, phraséologie, analyse conceptuelle », *Terminologies nouvelles,* 10, Rint, Bruxelles.

LE PESANT, Denis et Michel MATHIEU-COLAS, éds (1998) : *Les classes d'objets*, *Langages* 131, Paris, Larousse.

LERAT, Pierre (1995) : *Les langues spécialisées*, Paris, Presses Universitaires de France.

LERAT, Pierre (2000) : « Les emplois juridiques dans le lexique français », in *Lexique, Syntaxe et Sémantique,* Mélanges offerts à Gaston GROSS, *Bulag*, n° hors série, Centre Tesnière, Besançon, pp. 41-47.

LERAT, Pierre (2002) : « Qu'est-ce qu'un verbe spécialisé ? Le cas du droit », *Cahiers de Lexicologie,* 80, Paris, Didier Erudition.

MARTIN, Robert (1994) : « Dictionnaire informatisé et traitement automatique de la polysémie », in Eveline MARTIN (éd.), *Textes et informatique*, p. 77-113, coll. « Etudes de sémantique lexicale », CNRS-INaLF, Paris, Didier Erudition.

MATHIEU-COLAS, Michel (1996) : « Représentation de la polysémie dans un dictionnaire électronique », in André CLAS, Philippe THOIRON et Henri BÉJOINT (éds)., *Lexicomatique et dictionnairiques,* IV[e] Journées scientifiques du réseau thématique « Lexicologie, Terminologie, Traduction » (Lyon, 1995), AUPELF-UREF, Montréal, 1996, pp. 317-325.